



FORUM CULTURE 2011

CULTURE pour tous
pour chacun
PARTAGÉE

**Grande Halle de La Villette, Paris.
Le 4 février 2011**

LES ENJEUX

La démocratisation culturelle est une ambition qui a nourri le Ministère de la Culture dès sa création en 1959.

Elle repose sur une conception universaliste de la culture et sur une représentation de la société comme un ensemble homogène, un corps social unifié par l'appropriation d'un patrimoine commun. Constamment redéfinie, nécessairement inachevée, la démocratisation culturelle doit sans cesse être réinventée.

C'est tout l'enjeu du Forum national organisé le 4 février 2011.

Le maillage culturel du territoire, qu'il s'agisse des mécanismes de protection et de restauration des patrimoines ou des nouveaux équipements mis en place avec l'ensemble des collectivités territoriales, a profondément transformé l'offre culturelle. Un récent rapport de l'IGAC a par ailleurs montré l'implication croissante des structures de spectacle vivant dans l'éducation artistique et culturelle. 30 ans de coopération entre l'Etat et les collectivités ont permis de toucher des publics toujours croissants et des populations de plus en plus différentes. Mais il subsiste toutefois des inégalités entre territoires et dans l'accès à la culture. Le « capital symbolique » de chacun demeure un élément discriminant qui nourrit bien des préventions.

Si ces politiques demeurent plus que jamais actuelles, elles doivent aussi s'adapter à des paramètres nouveaux : atomisation des pratiques et individualisation de l'accès aux contenus culturels.

Au cours des dernières années, le développement du numérique et de l'internet a profondément transformé les conditions de diffusion de la culture, mais aussi le paysage des pratiques en amateurs, en favorisant l'émergence de nouvelles formes d'expression, de nouveaux modes de diffusion des contenus dans le cadre du temps libre. Cette évolution modifie également le statut et le comportement du public qui peut se vouloir aussi bien spectateur que consommateur, visiteur, voire producteur. La diffusion des outils numériques dans les foyers est souvent désormais l'occasion du premier contact des nouvelles générations avec les contenus culturels. Elle a renouvelé également la manière de faire de la photographie, de la vidéo, mais aussi de faire de l'art en amateur dans les domaines de l'écriture, de la musique ou des arts visuels.

Par ailleurs, l'offre culturelle et artistique affronte de nouveaux enjeux, comme l'allongement de la durée de vie, l'exclusion dans les quartiers sensibles, les recompositions sociales du monde rural qui créent de nouvelles inégalités dans l'accès à la culture. Dans le cadre des conventions signées avec les autres Ministères—Education nationale, jeunesse et vie associative, Travail et Santé, Justice, Ville—, le Ministère de la Culture et de la Communication élargit ses partenariats. Il s'agit d'abord de reconnaître les bonnes pratiques plutôt que d'inventer de nouveaux outils, de développer plutôt que de substituer. On relèvera par exemple les actions à conduire avec le monde du travail : investir les territoires du travail, agir pour que la culture ait droit de cité dans l'entreprise et mêler les forces du travail et de la création comme élément de cohésion sociale. De nombreux porteurs de projets, des acteurs associatifs, des structures culturelles ont fait naître des actions exemplaires qui doivent aujourd'hui nourrir le débat et être mieux valorisées. Il s'agit de promouvoir une culture mieux partagée et plus diversifiée qui ne laisse à l'écart aucun territoire, aucun groupe social, aucune classe d'âge. C'est l'ambition même du pacte républicain : reconnaître à la multitude des cultures, des mémoires et des histoires la capacité de constituer un corps social partageant de mêmes valeurs.

Ce Forum national part également d'un autre constat : la montée en puissance de la culture à domicile pose un problème nouveau à tous les "passeurs" de culture. Elle déplace le centre de gravité des politiques culturelles, en les obligeant à intervenir sur des dynamiques très largement dominées par des logiques de marché qui visent la sphère domestique.

Côté offre, le défi consiste à créer les conditions d'un service public de qualité en mobilisant des moyens pour une véritable stratégie numérique du ministère, à commencer par la numérisation des fonds patrimoniaux, qu'il s'agisse de bases de données, d'imprimés, de films, de monuments ou d'archives audiovisuelles.

Côté demande, le défi consiste à veiller à ce que les richesses culturelles numérisées soient accessibles à tous car, même si la fracture numérique a eu tendance à se réduire ces deux dernières années, les écarts d'équipement entre milieux sociaux demeurent importants.

L'enjeu est triple : garantir la présence et la rémunération des créateurs sur les nouveaux supports numériques ; valoriser les contenus culturels de qualité dans ce contexte profondément nouveau ; promouvoir, enfin, un « regard instruit », une véritable éducation critique à l'image et à la culture des écrans. Dans un contexte où l'organisation de l'espace public numérique fait l'objet d'une concurrence forte entre quelques acteurs internationaux majeurs, les politiques du Ministère en la matière doivent plus que jamais défendre la place occupée par les données publiques culturelles - comme c'est le cas dans le service public audiovisuel.

Le rôle de l'espace public dans les formes d'expression artistique - arts visuels, arts de la rue, spectacle vivant - la perméabilité entre les disciplines, le développement des arts numériques ouvrent aujourd'hui de nouveaux territoires artistiques. La notion d'œuvre s'en trouve réinterrogée. De nouveaux codes et de nouveaux langages esthétiques émergent, qui sont à même d'entraîner un décloisonnement et une plus grande proximité des publics avec les artistes. Penser ces mutations dans les processus de création, c'est aussi l'ambition que se donne ce Forum national, qui nous donne l'occasion de faire un état des lieux.

Il est aussi une invitation à penser ce que pourraient être demain la création, la médiation et l'éducation artistique et culturelle dans un environnement marqué par l'économie du divertissement et du numérique.

LA MÉTHODE

Afin de valoriser et d'adapter l'action du Ministère de la Culture et de la Communication à ces nouveaux enjeux, il est nécessaire d'ouvrir un large débat. Le Forum national Culture 2011 – Culture pour tous, Culture pour chacun, Culture partagée, largement consacré aux nouveaux territoires de la médiation, est un moment de dialogue et d'échanges sur les différentes thématiques mises au jour dans les 25 forums régionaux qui ont été conduits à travers la France depuis le mois de septembre 2010 et ont rassemblé près de 2000 personnes.

En rassemblant le 4 février 2011 à la Grande Halle de la Villette plusieurs centaines d'acteurs, il constitue un temps de réflexion pour identifier des propositions d'avenir, en impliquant notamment ceux qui œuvrent depuis longtemps en faveur de la démocratisation culturelle - porteurs de projets associatifs comme grands élus, établissements comme ministères, artistes comme intellectuels. Il les invite à venir échanger autour des sujets et des enjeux qui ont émergé des débats régionaux. L'objectif du forum consiste également à soutenir résolument les efforts du Ministère, de ses services déconcentrés et de ses établissements publics autour de cette ambition.

LES OBJECTIFS

1

Être utile aux porteurs de projets concernés, tout particulièrement les associations, en abordant les thèmes qui les préoccupent ; apporter des réponses aux questions abordées dans les forums régionaux, dans une logique de projet à long terme.

2

Être utile aux acteurs publics et privés qui financent et accompagnent l'ambition d'une nouvelle dynamique en matière de démocratisation culturelle.

Comment mieux coordonner les politiques à l'échelle locale ?

Comment mettre en évidence les bonnes pratiques et des réussites exemplaires trop souvent méconnues ?

Comment repenser le rapport entre patrimoine/création et publics/spectateurs à l'heure de la révolution numérique ?

3

Offrir au Ministère de la Culture et de la Communication l'occasion de préciser son ambition et ses chantiers afin de donner à la démocratisation culturelle les outils pour franchir une nouvelle étape.

OUVERTURE DU FORUM

Modérateur : Gérard LECLERC, Président de La Chaîne Parlementaire Assemblée Nationale (LCP-AN)

9h30 : Accueil par Jacques MARTIAL,
Président de l'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de La Villette

9h40 : Ouverture par Frédéric MITTERRAND,
Ministre de la Culture et de la Communication

9h55 : Plénière en présence de Jean-Paul DELEVOYE, suivi d'un débat

TABLE RONDE

Les tables rondes, au nombre de huit, se répartissent en deux temps. Le premier rendez-vous pour ces tables rondes a lieu le matin à 11h30, le second l'après-midi à 14h30 ; leurs thèmes ont été élaborés en étroite coordination avec les forums régionaux et les services du ministère en charge des sujets concernés.

PREMIÈRE SESSION

TABLE RONDE 1

11h30-13h00 : Vaincre l'éloignement et l'indifférence face à la culture

Les programmes de démocratisation culturelle visent à élaborer des stratégies d'intégration des populations éloignées de l'offre culturelle à travers de multiples actions de médiation. La prise en compte des particularités des populations fait aujourd'hui partie intégrante des préoccupations de la plupart des acteurs culturels. En adaptant toujours plus les actions vis-à-vis de ces publics, en les segmentant, en les affinant jusqu'aux singularités individuelles, ne sommes-nous pas confrontés au risque de désigner, voire de stigmatiser ces publics ?

Comment pouvons-nous engager ce processus de différenciation des publics, tout en poursuivant la construction d'une culture commune et en préservant l'exigence culturelle ? Comment, par ailleurs, ouvrir une nouvelle réflexion sur le lien entre culture et travail ?

TABLE RONDE 2

11h30-13h00: Diversité et dialogue interculturel

La mobilité des populations, les migrations anciennes et nouvelles, la mondialisation des échanges - qu'ils relèvent du commerce, du tourisme ou de l'éducation - remettent de plus en plus en question nos représentations sociales, culturelles et nos systèmes de valeurs. L'impératif de dialogue interculturel répond à des enjeux très vastes, au premier rang desquels la cohésion sociale, la reconnaissance des minorités, la lutte contre les discriminations.

Comment tenir compte de la diversité des cultures et des origines dans une ambition de « vivre ensemble » ? Comment mieux les intégrer dans l'offre culturelle ?

TABLE RONDE 3

11h30-13h00 : Transmission et médiation : les enjeux du numérique

La révolution numérique a généré de nouvelles relations humaines et de nouveaux accès aux savoirs, dessinant des parcours originaux d'accès à la culture, modifiant les conditions de création et de diffusion de l'œuvre ou de l'événement culturel. Elle a inauguré des articulations inédites entre l'institution, le spectateur/visiteur, l'œuvre, l'artiste, au sein d'une économie numérique. L'autorité des savoirs et la notion de compétence s'en trouvent considérablement changées.

Comment tirer profit de l'abolition des distances et du temps pour faire circuler et mieux partager les idées et les œuvres ? Dans le foisonnement de l'offre, quels doivent être la place et le rôle du médiateur culturel, et à travers lui de l'institution ?

TABLE RONDE 4

11h30-13h00: les nouveaux processus de création artistique

Le monde de la création, les modalités de travail et de production des artistes, connaissent des évolutions sans précédent. Rencontre des disciplines et des esthétiques, co-création avec le public, omniprésence de l'art dans l'espace public bousculent la place des représentations de l'art dans la société. En outre, à travers le numérique, chacun est susceptible d'interagir, de réagir, de développer, d'être acteur, voire co-producteur de l'œuvre.

Ce processus implique-t-il un changement de statut de l'œuvre et peut-il de ce fait lui donner une plus grande proximité avec les publics? Comment instruire le regard et former les publics à ces nouvelles formes de création qui modifient parfois la singularité des langages artistiques, notamment quand c'est le processus de création lui-même qui fait « œuvre » ? Dans ce cas, comment en garder la trace qui permette d'en rendre compte pour l'avenir ?

DEUXIÈME SESSION

TABLE RONDE 5

14h30-16h00 : Jeunesse et culture à l'ère des réseaux

Les dernières études du Ministère de la Culture et de la Communication montrent l'émergence de nouvelles pratiques propres aux moins de 18 ans, caractérisées par un usage accru des technologies numériques, d'Internet et des réseaux sociaux. Il convient de prendre en compte cette tranche d'âge d'une façon spécifique et d'inscrire ces constats dans le débat plus large sur l'éducation artistique et culturelle.

Si l'influence de la formation des parents reste prédominante dans l'accès à la culture des jeunes, le numérique est un espace de liberté par rapport à l'école et à la famille. Comment, dans ce contexte, mettre en place une médiation en maintenant un équilibre entre autonomie et pratiques encadrées ?

TABLE RONDE 6

14h30-16h00 : Arts, culture et territoires

Les engagements constants de l'Etat et des collectivités territoriales en faveur de l'aménagement culturel ont été suivis d'effets très positifs sur l'ensemble du territoire. Les collectivités territoriales sont plus que jamais les principaux acteurs dans ce domaine. Pour autant, des inégalités territoriales demeurent, qui affectent en particulier les quartiers sensibles de certaines agglomérations, ainsi que les zones rurales et périurbaines.

Comment mettre en œuvre une politique culturelle au plus près des habitants dans tous les territoires ? Quelles actions développer pour réduire les inégalités persistantes ? Comment renouveler et approfondir le partenariat entre l'Etat et les collectivités territoriales ?

TABLE RONDE 7

14h30-16h00 : La culture, un service public à l'ère de l'économie numérique

Le succès des industries numériques crée de nouveaux modèles économiques. Le modèle classique de l'économie culturelle va de l'auteur/créateur au public, en passant par les lieux, les institutions et les industries culturelles ; il est désormais concurrencé par un modèle consumériste qui va du client au producteur, en s'appuyant sur la connaissance des préférences des publics. Ce processus doit s'accompagner de nouveaux modes d'intervention des pouvoirs publics, tant au niveau local et national qu'international (OMC, UE).

Comment garantir la qualité et la diversité de la création, et soutenir l'éducation et la médiation dans un nouvel environnement marqué par l'économie du divertissement ?

TABLE RONDE 8

14h30-16h00: Patrimoines pluriels

La notion de patrimoine a évolué. Elle est aujourd'hui une notion ouverte et vivante. Les patrimoines recouvrent aussi bien les monuments historiques que la création architecturale, les collections artistiques des musées, les objets du quotidien, les langues, les patrimoines immatériels.

Face à cette redéfinition, comment s'établissent les relations entre les patrimoines et leurs très nombreux acteurs ?

Comment favoriser l'appropriation des patrimoines dans leur diversité ?

CLÔTURE DU FORUM

16h15: Restitution des tables-rondes

16h45 : Clôture par Frédéric Mitterrand

17h15 : Cocktail

Retrouvez toutes les informations sur le forum et inscrivez-vous sur :
<http://www.culture.gouv.fr/mcc/Forum-culture-2011>

